

## Georges HANCE ( 1909-1993)

*Biographie réalisée à partir de l'article rédigé par son fils, Marcel et publié dans la revue Etudes Toulaise n° 127, juillet-septembre 2008.*

Georges HANCE fait partie de ces hommes et femmes qui très tôt, dès la défaite de la France en 1940, ont pensé qu'il fallait agir, ne pas accepter la défaite, l'humiliation, les conditions imposées par les vainqueurs avec l'accord des autorités de Vichy.

Comme Suzanne KRICQ alias Régina dont nous avons honoré la mémoire l'an dernier, il a agi dans l'ombre, avec ses modestes moyens. Il voulait simplement que la dignité de l'homme soit respectée, il croyait à la liberté de conscience, de parole et d'action. Il ne supportait pas les discriminations qui frappaient des catégories de personnes en fonction de leur confession, de leurs opinions politiques ou philosophiques. Il ne supportait pas davantage les conditions de détention imposées aux hommes et aux femmes enfermés dans les camps de prisonniers ou de détention du Toulousain.

Il était né en 1909 et exerçait depuis 1936 les fonctions de sous-brigadier au commissariat de police de Toul.

Il est mobilisé en 1939, fait prisonnier en 1940 et du fait de sa profession il est libéré et renvoyé dans ses foyers.

Il réintègre le commissariat de Toul et s'occupe du secrétariat. Il doit se présenter deux fois par semaine à la Kommandantur. C'est là qu'il fait la connaissance d'un adjudant d'origine autrichienne qui est fort surpris par les nombreuses lettres anonymes de dénonciation ( une vingtaine par semaine) qui parviennent aux autorités allemandes. Il lui permet d'en prendre connaissance avant de les transmettre à ses supérieurs.

C'est pour Georges Hance une sorte de déclic. Lui, simple policier, peut enfin agir, faire quelque chose pour toutes ces personnes qui vont être inquiétées par les autorités allemandes. C'est ainsi que commence son travail de résistant.

Il n'hésite pas à les prévenir et évite ainsi de nombreuses arrestations et interrogatoires.

Il intervient au cours des perquisitions effectuées conjointement par les services allemands et la police française en s'interposant, en se portant garant de la conduite des personnes concernées, en cachant des armes trouvées à leur domicile.

Il facilite l'évasion et l'acheminement des prisonniers de guerre du camp d'Ecrouves ou des chantiers extérieurs.

Grâce à des cartes vierges retrouvées dans les ruines de l'hôtel de ville et des tampons officiels, il établit des faux papiers pour les prisonniers évadés, pour les familles israélites de Toul ou de passage à Toul. Avec la complicité de l'archiprêtre Guyon, il leur fournit des certificats de baptême. Il procure des faux papiers aux militants ou sympathisants communistes, socialistes, aux francs-maçons, aux premiers agents de la France Combattante pourchassés par les Allemands afin qu'ils puissent passer en zone non occupée.

En 1940 et 1941, il agit seul en fonction de ce que lui dicte sa conscience puis à partir de mars 1942, il agit au sein d'un petit groupe de résistants toulousains, le réseau " Mangin et Navarre" qui comprend le photographe Pierre BUVIER, le droguiste Pierre CHARBONNELLE. Avec son ami, Georges ROUALET, facteur à Toul qui détourne des lettres de dénonciation destinées à la Kommandantur, il constitue aussi des dépôts d'armes et de munitions en prévision de la libération.

En juillet 1942, il sent l'étau se resserrer autour de lui et se sent surveillé par certains collègues qui ne partagent pas ses idées. Il redouble de prudence mais le 8 octobre 1942, à la suite d'une dénonciation, Georges HANCE et d'autres membres de son groupe sont arrêtés par l'Abwehr qui fouille son bureau et ne trouve rien. Il est néanmoins transféré à Nancy et remis à Gestapo qui connaît ses activités.

Pendant plusieurs jours, il est soumis à la torture, les humiliations succèdent aux coups mais il refuse de reconnaître les faits et de donner les noms de ses camarades.

Commence alors pour Georges HANCE un long calvaire qui le conduit d'abord à la prison de Fresnes puis de Créteil. Il est désormais classé NN, "Nacht und Nebel", il doit disparaître à tout jamais. Il n'aura plus de nouvelles de sa femme et de son fils jusqu'à son retour en France en mai 1945.

Le 4 février 1943, avec Pierre BUVIER il est envoyé en Allemagne dans un camp de rééducation spécial, puis en avril 1943 dans une prison en isolement total. En septembre 1943, il est transféré à Breslau pour y être jugé par un tribunal spécial.

De septembre 1943 à août 1944, il alterne séjours en prison et travail forcé dans des kommandos affectés aux différentes usines de la région. Il connaît des conditions de vie effroyables mais trouve la force de prodiguer des soins à des camarades malades. Il est enfin jugé le 29 août 1944 et condamné à 8 ans de travaux forcés.

En janvier 1945, devant l'avancée de l'Armée rouge et les bombardements alliés, il connaît comme beaucoup de déportés les marches forcées à travers l'Allemagne vers les Sudètes et la Tchécoslovaquie et le terrible camp de Flossenburg. Abandonnés par leurs gardiens SS lors de l'évacuation du camp, les déportés survivants sont libérés par les troupes américaines le 23 avril 1945.

Les souffrances de Georges ne sont pas pour autant terminées. Il erre avec ses compagnons dans la campagne environnante et essaie de survivre. Le 26 avril il est hospitalisé à Cham en Bavière dans un hôpital de campagne. En dépit de son état de santé très grave, il parvient ensuite à se faire embarquer dans un train à destination de Paris.

Le 26 mai 1945, le train s'arrête en gare de Longuyon. Georges HANCE de plus en plus malade fait savoir à un employé qu'il a de la famille à Longuyon. Son frère et sa belle-sœur viennent le chercher et le sauvent d'une mort certaine, il n'aurait pas survécu quelques heures de plus. Il pèse à peine 30 kg, il est intransportable et tombe dans le coma. Le Dr GOUSSET, un grand résistant lui aussi le soigne. Sa femme et son fils le rejoignent. Vers la mi-juillet, il peut enfin revenir à Toul où il mettra plusieurs mois à se rétablir.

Le 16 novembre 1945, il retrouve le commissariat de Toul et constate avec amertume qu'il a été " oublié". Il ne peut même pas bénéficier des mesures de reclassement et d'avancement prises en faveur des déportés puisque ses supérieurs ne l'ont pas mis au courant à temps. Il se retrouve donc au grade le plus bas, brigadier 2ème classe.

Homme de l'ombre qui ne cherchait pas la gloire, il accepte son sort et fait conscienseusement son travail. Il prend sa retraite en 1965 avec le grade de brigadier-chef 1ère classe.

Il a reçu de nombreuses décorations : Croix de guerre, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, médaille des Passeurs, médaille de la Déportation et de l'Internement. Il a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en 1970 puis promu officier en 1978 et chevalier du Mérite Social.

Il est décédé le 2 février 1993.

En ces périodes difficiles que nous traversons, de repli sur soi, de peur de l'autre, de refus de voir la misère et la souffrance, de remise en cause des valeurs essentielles de notre République, le courage, le désintéressement, le civisme et le patriotisme de Georges HANCE méritent d'être rappelés à tous, adultes et jeunes générations.

Maryse HUMBERT